

Monsieur Fardeau,

Vous avez bien voulu adresser à M. François Hollande, candidat à la Présidence de la République, un questionnaire en 10 points sur les sujets qui vous préoccupent tout particulièrement.

Sachez qu'il a retenu toute son attention et qu'il est d'ores et déjà en mesure de vous apporter les éléments de réponse suivants.

1- Il veillera à ce que la France soit exemplaire dans le domaine du respect des libertés individuelles et collectives dans les termes voulus par la Constitution et la Charte Européenne des Droits Fondamentaux.

2- La France a signé la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. Nous devons poursuivre dans cette direction car la lutte contre les violences faites aux femmes est une priorité. Une instance dédiée sera chargée du suivi spécifique des violences faites aux femmes, de l'accompagnement des victimes de violences dans leurs démarches, de la formation des professionnels, de l'organisation d'enquêtes sur les violences faites aux femmes et de la formulation de recommandations pour orienter l'action publique. C'est dans ce cadre que la ratification de cette convention sera étudiée.

3- Les mesures discriminatoires à l'encontre des populations Roms, citoyens Européens, devront être abolies.

4- Sous sa Présidence, la France sera dans le camp de ceux qui réprouvent et dénoncent les crimes commis contre les peuples, comme en Syrie, et notre pays pèsera de tout son poids pour que des mesures dissuasives soient prises afin de mettre un terme à de telles situations.

5 et 10- La France, en Afghanistan comme partout ailleurs, mettra sa diplomatie au service de l'état de droit et de l'égal respect dû à toute personne, quelque soit son genre ou son orientation sexuelle.

6 et 9- Notre pays, sous sa Présidence, mènera une lutte sans merci contre l'impunité et soutiendra le renforcement de la Justice Pénale Internationale.

7 et 8- La France, en Chine comme partout ailleurs, demandera la libération ou la fin des poursuites de personnes inquiétées en raison de leur opinion et soutiendra les organisations de la société civile qui militent en faveur du respect des droits fondamentaux.

L'ensemble des mesures permettant d'aboutir à ces objectifs seront examinées par les instances parlementaires et gouvernementales compétentes qui seront incitées à les adopter et mettre en oeuvre dans les meilleurs délais.

J'espère avoir ainsi répondu à vos attentes et vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma parfaite considération,

Kader Arif,
Responsable du pôle coopération